

Saint-Denis, le 2 mai 2018

L'Insee réalise pour la première fois à La Réunion l'enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

Pour la première fois à La Réunion, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) va mener, à partir du 2 mai et jusque fin décembre 2018, une enquête afin de mettre en relation le revenu des personnes avec leurs conditions de vie (logement, situation familiale et professionnelle, bien-être, insécurité, ...).

L'enquête sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), pour quoi faire ?

Cette enquête permet :

- de mettre en regard la pauvreté monétaire déjà mesurée à La Réunion par un autre dispositif statistique, avec la pauvreté en conditions de vie ;
- de fournir des clés de compréhension aux décideurs politiques sur les phénomènes d'exclusion sociale et de pauvreté sous différentes formes ;
- d'évaluer la satisfaction des ménages sur certains aspects de leur vie quotidienne, notamment comment leur situation financière leur permet de gérer leur temps libre ;
- de mesurer le bien-être des Réunionnais en lien avec leur situation financière, familiale ou professionnelle.

Pourquoi cette enquête ?

Réalisée chaque année au niveau France métropolitaine, cette enquête est étendue ponctuellement en 2018 à La Réunion. Ce sont 2 000 ménages qui seront interrogés pour disposer de résultats fiables sur la région. Ainsi, pour la première fois à La Réunion, une analyse conjointe de la pauvreté en revenus et en conditions de vie pourra être menée. Elle vise à une meilleure compréhension par les décideurs publics des différentes formes que prend ce phénomène local d'ampleur.

L'enquête en face-à-face, mode d'emploi

L'interview est réalisée exclusivement en face-à-face par des enquêteurs(trices) de l'Insee, munis d'une carte professionnelle. Un(e) enquêteur(trice) se rend au domicile et propose de prendre rendez-vous ou de réaliser l'enquête tout de suite. C'est-lui (elle) qui remplit le questionnaire, sur son ordinateur portable. L'interview dure environ une heure.



Les données collectées sont strictement confidentielles. Elles ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations, notamment à l'administration fiscale. Les résultats sont agrégés et anonymes.

Fiche d'identité sur l'enquête Ressources et Conditions de vie (SRCV)

Quand ?

Du 2 mai au 31 décembre 2018

Qui ?

2 000 ménages tirés au hasard à La Réunion, 20 000 France entière

Où ?

Métropole et DOM, hors Mayotte

Quoi ?

Les questions portent sur l'environnement (situation familiale, logement, etc.), la formation et la situation professionnelle, les revenus et les charges, le bien-être (santé, cadre de vie, alimentation).